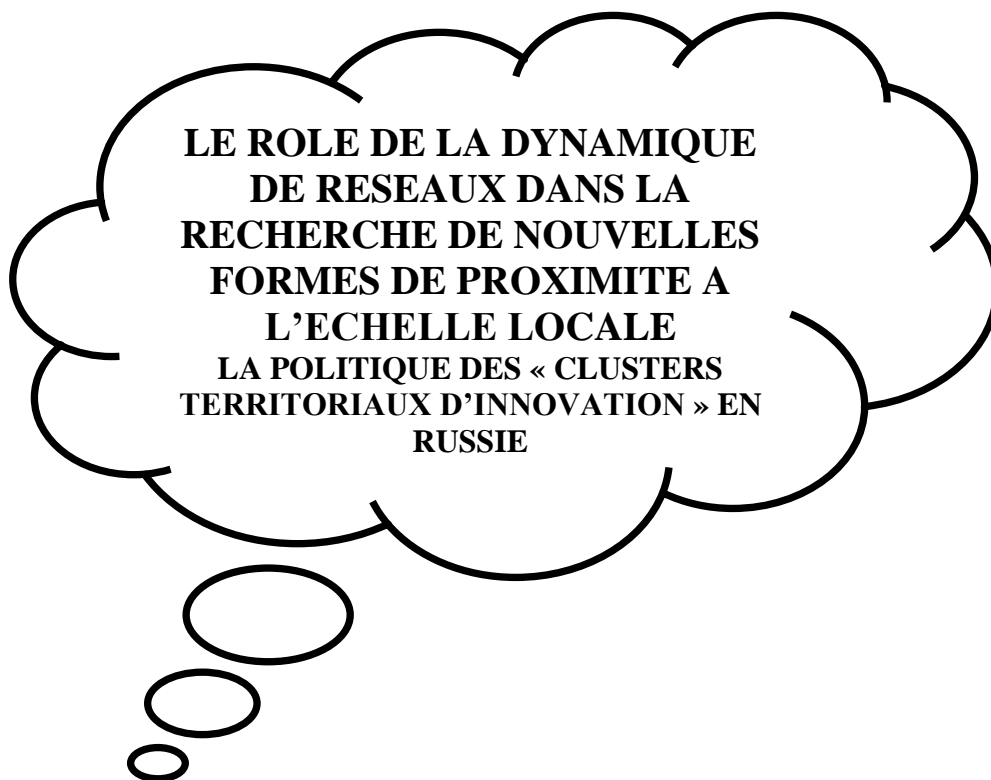


CAHIERS DU LAB.RII
– DOCUMENTS DE TRAVAIL –

N°303

Septembre 2016



Guillem ACHERMANN

LE ROLE DE LA DYNAMIQUE DE RESEAUX DANS LA RECHERCHE DE NOUVELLES FORMES DE PROXIMITE A L'ECHELLE LOCALE : LA POLITIQUE DES « CLUSTERS TERRITORIAUX D'INNOVATION » EN RUSSIE

THE ROLE OF THE NETWORK DYNAMICS IN THE EMERGENCE OF NEW PROXIMITY LOCAL MODELS: THE "TERRITORIAL CLUSTERS OF INNOVATION" POLICY IN RUSSIA

Guillem ACHERMANN

Résumé : Par le biais d'un « cluster territorial d'innovation », modèle d'organisation territoriale inspiré du cluster de Mickael Porter, la Russie s'efforce de valoriser ses atouts productifs territorialisés. La proximité des acteurs territoriaux s'avère cruciale pour initier de nouvelles dynamiques productives. En plus de la proximité, les dynamiques de réseau des acteurs territoriaux ont un rôle important dans l'évolution de la gouvernance locale. Pour favoriser l'émergence de dynamiques d'innovation, il est nécessaire pour les acteurs de la gouvernance locale d'opérer la réunion de plusieurs formes de proximité (géographique, organisationnelle, cognitive). L'intégration d'un « cluster territorial d'innovation » au territoire initié par l'État russe doit théoriquement pouvoir contribuer à renforcer la cohésion entre proximités. En s'intéressant au poids des dynamiques de réseau trans-territoriales dans le développement économique russe, il s'agit d'interroger l'application conceptuelle du « cluster territorial d'innovation » pour favoriser l'émergence d'une gouvernance locale inclusive pouvant forger des spécificités territoriales. Ce texte propose d'étudier l'intégration d'un nouveau modèle d'organisation territoriale dans l'économie russe et d'observer son impact sur la trajectoire évolutive des territoires de Russie.

Mots-clés: proximité, réseau, cluster, Russie

Abstract: Russia aims to dynamize its territorial productive assets, through the "territorial cluster of innovation", which is a theoretical model of territorial organization inspired by the cluster of Michael Porter. The proximity of the local actors is crucial to initiate new growth dynamics. In addition to proximity, the network dynamics of territorial actors have a significant role in the evolution of the local governance. To encourage the emergence of innovation dynamics, it is necessary for the players of the local governance to operationalize a set of different forms of proximity (geographic, organizational, and cognitive). The integration of a "territorial innovation cluster" into the territory initiated by the Russian State should theoretically contribute to uphold the cohesion between proximities. Focusing on the influence of trans-regional network dynamics in the Russian economy, the present contribution questions the effect of the application of the "territorial innovation cluster" concept on the emergence of an inclusive local governance, which may engender territorial specificities. In other words, it focuses on the integration of a new territorial organization model in the Russian economy and analyses its impact on the evolutive trajectory of the Russian territories.

Key words: proximity, network, cluster, Russia

LE ROLE DE LA DYNAMIQUE DE RESEAUX DANS LA RECHERCHE DE NOUVELLES FORMES DE PROXIMITE A L'ECHELLE LOCALE : LA POLITIQUE DES « CLUSTERS TERRITORIAUX D'INNOVATION » EN RUSSIE

THE ROLE OF THE NETWORK DYNAMICS IN THE EMERGENCE OF NEW PROXIMITY LOCAL MODELS: THE "TERRITORIAL CLUSTERS OF INNOVATION" POLICY IN RUSSIA

Guillem ACHERMANN

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1. PROXIMITE ET CLUSTERS D'INNOVATION : LES « CLUSTERS TERRITORIAUX D'INNOVATION » EN RUSSIE	5
1.1. Types de proximités et formation de milieux innovateurs	5
1.2. La dynamique de réseau : multiplier et diversifier les échanges pour innover	6
1.3. Le « cluster » comme outil de politique territoriale d'innovation	8
1.4. L'appropriation du concept de cluster selon la nature du système productif national : le cas de la Russie	9
2. REUNIR, COORDONNER ET HARMONISER LES PROXIMITES POUR INNOVER : LA CONCEPTUALISATION DES « CLUSTERS TERRITORIAUX D'INNOVATION » EN RUSSIE	11
2.1. Proximités asymétriques dans l'économie russe	11
2.2. L'intégration d'un « cluster territorial d'innovation » et les dynamiques régionales en Russie : de l'initiative étatique inclusive à la persistance de l'asymétrie des proximités	13
2.3. Les stratégies d'adaptation des acteurs territoriaux à l'asymétrie des proximités	15
2.4. La nécessaire intégration de la dynamique de réseau dans la formation de « clusters d'innovation »	17
CONCLUSION	19
BIBLIOGRAPHIE	19

INTRODUCTION

Dans l'objectif de prendre le contre-pied du modèle de développement territorial par la grande entreprise (de type fordiste) qui peinait dans les années 1970-1980 à s'adapter à l'accroissement des dynamiques de globalisation, il s'agissait de mettre en lumière des mécanismes de coordination inter-entreprises plus flexible (Piore & Sabel, 1984). Toute une génération d'économistes a ainsi pu, en s'inspirant des travaux d'Alfred Marshall (1890), mettre en lumière des formes de « clusterisation », que ce soit par le biais des districts industriels italiens (Brusco, 1982 ; Becattini, 1990 ; Bagnasco & Trigilia, 1993), des systèmes productifs locaux (Wilkinson, 1983 ; Courlet & Pecqueur, 1991 ; Garofoli, 1993), des milieux innovateurs (Aydalot, 1986, Maillat, 1992) ou des clusters (Porter, 1998). Introduits comme des modèles de développement territorial à succès, ces modèles organisationnels n'ont en fait que suscité de la confusion dans leur application tant les spécificités locales (histoire locale, filière industrielle, dynamiques réticulaires territorialisées, etc.) s'avéraient complexes (tout en se complexifiant dans le temps) (Crevoisier, 2010). Pour résoudre cet exercice théorique, le territoire fut présenté comme un objet d'étude pluridisciplinaire sous-entendant une définition relativement large, soit une « forme particulière d'organisation sociale révélée, située dans le temps, mais aussi un espace particulier » (Colletis, 2010, p.237). Partant de cette idée, il semblerait qu'« il n'existe pas de one best way en matière de développement économique, mais plutôt des combinaisons d'activités économiques, sociales, environnementales et culturelles spécifiques à chaque territoire » (Capiez & Rousseau 2004, in Carlier, 2006, p.209). Pourtant, des leviers d'action opérant sur la dimension structurelle des mutations territoriales dans l'objectif de favoriser l'émergence d'un milieu innovateur sont constamment mobilisés par les décideurs publics. Dans ce contexte, c'est plus l'appropriation des concepts que leur application qui importe dans la recherche de valorisation d'atouts productifs locaux. Ainsi, le concept de « cluster » de Porter (1998), relativement souple quant à son application, a su convaincre de nombreux décideurs publics cherchant à renforcer la performance de leurs territoires par des politiques territoriales d'innovation.

Confrontée, dès la fin de sa transition économique à la concurrence des autres économies de marché, l'économie russe est intégrée à la division internationale du travail comme une économie structurée autour de ses exportations d'hydrocarbures (sous-entendant une économie de rente). Cette spécificité productive est en partie liée à la volonté des dirigeants russes d'exploiter les ressources naturelles nationales (extraction et transformation) pour renforcer la croissance économique. Afin de se prémunir d'un syndrome hollandais, le gouvernement russe cherche, par le biais de sa politique territoriale d'innovation, à (re)donner aux territoires du poids décisionnel dans leur recherche de compétitivité locale. Conceptualisé et intégré au territoire dans les années 2010 en Russie, le « cluster territorial d'innovation », modèle d'organisation territoriale s'inspirant du cluster porterien (Porter, 1998) et de diverses formes organisationnelles industrielles soviétiques, répond à une pluralité d'enjeux (encadrer le développement territorial, promouvoir un secteur en particulier, soutenir un territoire considéré comme stratégique, etc.) qui accorde au « local » un rôle important dans la constitution d'atouts productifs territorialisés. En sélectionnant des territoires à fort potentiel de développement (soit correspondant aux priorités sectorielles décrétées par le gouvernement russe) pour intégrer des « clusters territoriaux d'innovation », l'État russe cherche à valoriser son héritage structurel (relatif à l'organisation des dynamiques productives des territoires) acquis pendant la période soviétique. La valorisation de cet héritage territorial (outils de production, capital organisationnel, capital cognitif, etc.) soviétique en Russie par une politique territoriale d'innovation inclusive (ici relative aux « clusters territoriaux d'innovation ») questionne les capacités des acteurs territoriaux à conceptualiser leur territoire

comme un « réservoir » de connaissances (matérielles, organisationnelles, cognitives, etc.), mais aussi à s'approprier le modèle organisationnel choisi pour favoriser la cohésion des proximités (géographique, organisationnelle, cognitive) entre acteurs locaux. La gouvernance territoriale locale orientée par la politique territoriale d'innovation, censée mettre en oeuvre cette recombinaison des connaissances localisées par un modèle organisationnel inclusif, appelle une réactivité (processus d'insertion aux dynamiques territoriales) et un apprentissage (processus d'adaptation aux nouvelles trajectoires territoriales) de la part des acteurs territoriaux.

Dans une première partie, après avoir montré que l'émergence d'un milieu innovateur nécessite une certaine architecture des proximités territoriales (Torre & Beuret, 2012), il s'agit de mettre en lumière le rôle des dynamiques de réseau dans la valorisation des ressources territoriales. La dynamique de réseau est un phénomène ambivalent : elle peut encourager la circulation de l'information et de connaissances contribuant à l'accélération des dynamiques d'innovation, mais peut aussi favoriser l'émergence de « lock-in territoriaux » (Gallego-Bono & al., 2008). Dans ce contexte, l'analyse des dynamiques d'intégration de « clusters territoriaux d'innovation » en Russie s'avère particulièrement intéressante pour apprécier l'appropriation d'un modèle organisationnel inclusif à l'échelle locale. En mettant en lumière dans une seconde partie les spécificités organisationnelles inter-territoriales russes, il s'agit de montrer l'importance de la dynamique de réseau dans les jeux de gouvernance locale et leur impact sur la recherche d'un renforcement de la cohésion entre proximités. L'État étant ici à l'initiative de l'intégration des « clusters territoriaux d'innovation », il s'agit de s'intéresser en particulier à son rôle en tant qu'acteur-clé de la coordination locale et des nouvelles proximités qu'il peut initier ou défaire au travers de la gouvernance territoriale locale.

1. PROXIMITÉ ET CLUSTERS D'INNOVATION : LES « CLUSTERS TERRITORIAUX D'INNOVATION » EN RUSSIE

1.1. Types de proximités et formation de milieux innovateurs

Les travaux d'Aydalot (1986) dans les années 1980 ont posé les bases du lien étroit entre milieu et trajectoires d'innovation d'entreprises ancrées territorialement. Considérant le milieu innovateur comme un « ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font des transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources » (Maillat & al., 1993, p.6), les économistes insistent sur deux points en particulier : l'apprentissage des acteurs territoriaux, vecteur de dynamiques d'innovation, s'effectue sur la base d'externalités de connaissance générées par le milieu et la prise de conscience des acteurs territoriaux que cet apprentissage peut être perfectionné suivant leurs capacités à initier et développer collectivement de nouveaux projets d'innovation. Ce second point met en lumière l'aspect « constructif » du territoire dans le temps (Leloup & al., 2005) : les dynamiques d'innovation (les projets d'innovation, leur développement, leur diffusion, etc.) ne renforcent pas seulement la compétitivité des entreprises locales, elles possèdent un rôle de déstructuration / restructuration des dynamiques territoriales renforçant les capacités d'adaptation des territoires aux crises systémiques si ce rôle peut être appréhendé et anticipé par les acteurs territoriaux. Dans ce contexte, l'apprentissage n'est plus seulement le processus collectif d'appropriation par les acteurs territoriaux des externalités de connaissances territorialisées, il constitue aussi un terreau des activités d'innovation.

Pour accélérer les dynamiques d'apprentissage des acteurs territoriaux, le milieu innovateur opère la jonction entre généralement trois dynamiques de proximité (géographique, organisationnelle, cognitive) décrite dans l'approche dite « de proximité » traditionnelle (Gilly & Torre, 2000 ; Rallet & Torre, 2001 ; Boshma, 2004). Les différentes dynamiques de proximité sont observées lorsque les acteurs territoriaux se concentrent sur un même territoire (proximité géographique) et s'organisent entre eux suivant une logique organisationnelle spécifique (proximité organisationnelle) qui est le produit de normes et valeurs imprégnées par l'histoire locale participant par effets rétroactifs à la cohérence et singularité du lieu (proximité cognitive). En effet, ce qui donne en particulier à ce milieu ses prédispositions à innover ce sont les normes, les règles formelles et informelles, les valeurs collectives qui sont orientées vers la promotion de comportements créatifs des acteurs économiques (Uzunidis, 2010). La convergence qui s'opère ainsi entre proximités appelle la création d'un milieu innovateur. En cherchant à « construire » ou « harmoniser » les proximités au sein des territoires, les acteurs du « local » s'efforcent, par le biais de la gouvernance locale, d'initier des « stratégies collectives » (Astley & Fombrun, 1983) pour renforcer les dynamiques d'apprentissage (et d'innovation).

La gouvernance locale du territoire peut se définir comme « l'ensemble de décisions collectives prises par des acteurs privés et publics dans le but (plus ou moins explicite) d'assurer le développement local » (Rolfo, 2008, p.189). Mais plus que des décisions prises collectivement, la gouvernance territoriale se définit aussi « comme une modalité de mise en compatibilité des actions, des modalités de coordination et des intérêts en jeu entre tous les acteurs géographiquement proches et partie prenante d'un projet collectif de développement économique » (Leroux, 2006, p.84). En ce sens, la gouvernance territoriale selon Torre & Beuret (2012) répond à plusieurs objectifs : « contribuer à l'élaboration ou favoriser la mise en oeuvre des projets de développement territorial, faciliter la coordination entre les acteurs hétérogènes au sein des territoires, éviter que certains acteurs ne quittent le territoire (processus de désertification ou d'abandon), éviter des affrontements bloquants, décider des chemins de développement » (p.23). En effet, une fois l'émergence d'un milieu innovateur observée, les acteurs de la gouvernance locale cherchent à pérenniser la cohésion des proximités par le biais de projets de développement territorial collectifs pour renforcer les effets d'agglomérations étant à l'origine de relations inter-acteurs symétriques et augmenter la performance des systèmes territoriaux d'innovation.

1.2. La dynamique de réseau : multiplier et diversifier les échanges pour innover

Le milieu innovateur englobe une multitude d'agents économiques qui interagissent et tissent des relations qui peuvent accélérer l'acquisition de connaissances et de compétences des entreprises locales. Cependant, ce maillage relationnel d'un territoire ne traduit pas toujours une coordination inter-agents économiques plus ou moins efficace dans la valorisation des externalités territoriales. En effet, le réseau peut être appréhendé comme une « association provisoire d'entités hétérogènes » (Claisse & Balancier, 2008, p.147). Ici, il est nécessaire de souligner le mot « provisoire », car si à la base les réseaux tendent vers la dimension associative, rien ne dit que ceux-ci évolueront vers celle-ci : ils peuvent par la suite exploser ou implorer, voire formuler des effets de lock-in (blocages auto-renforçants). Par ailleurs, le réseau peut aussi se définir comme une « forme d'organisation qui n'est ni l'intégration au sein d'une hiérarchie propre à une entreprise, ni le libre recours au marché pour la mise en oeuvre d'une activité donnée » (Douart & Heitz, 2003, p.24). Entre transactions marchande et non-marchande, le réseau permet aux individus d'échanger de manière aléatoire et répétée (autant des marchandises que des informations, des connaissances, etc.) sans pour autant se

référer à une autorité reconnue par les agents économiques en cas de conflits inhérents au processus d'échange (Cartier & Colovic, 2006).

En mobilisant l'approche dite « de proximité » (Gilly & Torre, 2000 ; Torre, 2009 ; Torre & Beuret, 2012), il est possible de définir les réseaux comme un système d'agents économiques cherchant à « construire » une « proximité temporaire organisée », c'est-à-dire la recherche collective par des agents économiques ou groupes d'agents économiques d'une organisation de la « proximité temporaire » (Torre, 2009) entre eux qui pourrait avoir des effets rétroactifs sur les trajectoires individuelles et collectives de ces mêmes agents économiques. Dans cette optique, le réseau permet aux agents économiques d'anticiper, de réduire, voire de supprimer l'apparition (endogène ou exogène) de dynamiques d'instabilité institutionnelle (Friedberg, 1997). Mais des agents économiques trop connectés les uns aux autres peuvent aussi freiner l'adaptation du système dans lequel ils évoluent (Cartier & Colovic, 2006). Parallèlement au réseau d'agents économiques, le système d'acteurs territoriaux territorialisés sous-entend aussi un réseau d'acteurs territoriaux qui se densifie et évolue sous l'impulsion des dynamiques de gouvernance locale. Diverses organisations publiques et privées peuvent être amenées à coopérer et tisser un réseau d'acteurs territoriaux dans le cadre d'une politique de développement territorial inclusive (c'est-à-dire intégrant une majorité d'acteurs territoriaux dans la gouvernance locale) (Bourcier, 2007). Ici s'agit de rappeler la différence entre acteur territorial et agent économique : l'acteur territorial n'est pas forcément un individu (soit un agent économique), il peut aussi englober un groupe d'individus représenté généralement au travers d'une organisation territoriale (institution publique, para-publique ou privée) alors que l'agent économique demeure un individu pouvant évoluer dans un ou plusieurs acteurs territoriaux simultanément, mais aussi successivement.

Partant de cette distinction acteur territorial / agent économique du territoire, il est possible de distinguer deux différents types de réseaux (Bertrand & Moquay, 2004) : des systèmes de relations en réseau, structurés soit autour d'infrastructures territoriales clés (organisations publiques, agences pour le développement local, infrastructures d'enseignement et de recherche, associations d'entreprises d'un secteur en particulier, etc.) qui émergent pour répondre à des enjeux de développement local (appelés aussi par Loilier (2010) « réseaux interorganisationnels ») ; soit gravitant plus ou moins fortement autour de ces infrastructures territoriales clés par le biais d'activités ou champ d'action non inclus dans les dispositifs d'action initiés par l'État (clubs sportifs, associations culturelles, réseaux d'entrepreneurs d'un même secteur productif, etc.). Cependant, il ne s'agit pas seulement de distinguer le type de réseaux territoriaux, il faut aussi appréhender leur champ d'action territorial. De fait, il est possible alors d'opérer une distinction entre réseaux intra-territoriaux et réseaux trans-territoriaux (englobant les réseaux intra et extra territoriaux) : les premiers se développant au sein des territoires, les seconds se développant au sein des territoires avec des ramifications sur d'autres territoires. Les acteurs / agents économiques de ces seconds types de réseaux (soit les réseaux trans-territoriaux) disposent d'un ou plusieurs points d'ancrage dans divers territoires.

En reprenant la grille d'analyse de Bertrand & Moquay (2004), les réseaux trans-territoriaux peuvent englober sur plusieurs territoires autant les réseaux qui réunissent à la fois des organisations publiques (administrations publiques locales, entreprises publiques, etc.), privées (entreprises, filiales, associations, etc.) nationales (non régionalisées), et / ou multinationales, voire de petites organisations (publiques et privées) qui détiennent des atouts productifs, organisationnels, réticulaires, etc. relativement performants (et / ou stratégiques) que les réseaux d'agents économiques (formalisés par des relations informelles) qui émergent

de ces organisations reliées entre elles sur différents territoires. Imbriqués les uns aux autres, ces deux types de réseaux trans-territoriaux (relatifs aux acteurs territoriaux et aux agents économiques) complexifient l'analyse des transformations territoriales puisque les acteurs composant ces réseaux trans-territoriaux, réduits souvent au statut d'acteur territorial local (du fait des nouveaux enjeux d'une gouvernance locale de l'innovation plus inclusive), intègrent en fait la gouvernance territoriale locale avec des ressources (financières, organisationnelles, administratives, réticulaires, etc.) souvent beaucoup plus importantes que les petites entreprises uniquement locales (Perroux, 1982) ou que les institutions (administrations publiques, organisations, associations, etc.) essentiellement locales. Dans ce contexte, les acteurs de la gouvernance locale (c'est-à-dire les acteurs à l'origine des stratégies collectives initiées dans le but de renforcer les dynamiques d'apprentissage et d'innovation) sont amenés à tenir compte des asymétries de réseau des acteurs territoriaux dans les projets de développement territorial.

1.3. Le « cluster » un outil de politique territoriale d'innovation

L'émergence d'un milieu innovateur à l'échelle d'un territoire, pour reprendre l'expression d'Aydalot (1986), ne se « décrète » pas par les acteurs territoriaux. Les leviers d'action à la disposition des décideurs publics pour créer les conditions nécessaires à l'émergence d'un milieu innovateur sont nombreux : une politique de valorisation du territoire (assouplissement fiscal, subventions, etc.), une politique de valorisation des atouts territoriaux (mise en avant des particularités territoriales (position géographique, système productif local, etc.) contribuant à des externalités positives), une politique de soutien des acteurs productifs locaux (subventions, nouveau cadre institutionnel, etc.), une politique territoriale d'innovation (subventions, nouveau cadre organisationnel, etc.), etc. Cependant, suivant les ressources et spécificités (organisationnelles, matérielles, etc.) territoriales, l'application de ces leviers d'action donne des résultats très divers sur la trajectoire évolutive des territoires. Dans les années 1990, sur la base de travaux étudiant l'émergence de milieux innovateurs aux Etats-Unis (Silicon Valley, San Diego, etc.), Porter (1998) propose aux décideurs publics en quête de dynamiques de croissance territorialisées de développer de nouvelles dynamiques productives sur la base d'une coopération partagée entre acteurs territoriaux localisés proche géographiquement. En conceptualisant la possibilité de favoriser l'émergence d'externalités productives appropriables par les entreprises locales par l'intégration de « clusters » dans les dynamiques territoriales, Porter encourage les décideurs publics à adopter cet outil de réorganisation territoriale pour stimuler les interactions entre divers acteurs institutionnels concentrés sur un même territoire. Pour Porter (1998), un cluster est « la concentration géographique d'entreprises interdépendantes : fournisseurs de biens et de services dans des branches industrielles proches ; les firmes livrant le produit final coopèrent avec les universités, et leurs concurrentes » (p.197).

Dans l'approche du cluster de Porter, la réunion d'une proximité géographique (soit la « concentration géographique ») présente à l'échelle d'une pluralité d'acteurs territoriaux (instituts de recherche, universités, industries, petites entreprises, institutions publiques, associations, syndicats, etc.) avec une proximité organisationnelle (soit « d'entreprises interdépendantes [...] les firmes livrant le produit final coopèrent avec les universités, et leurs concurrentes ») opérant dans l'ensemble ou l'une des parties d'une chaîne de valeur (soit « fournisseurs de biens et de services dans des branches industrielles proches »). La proximité cognitive si elle n'est pas explicitement introduite dans le concept de cluster est sous-entendue par Porter (1998) dans la proximité géographique qui favorise les échanges formels et informels entre acteurs productifs locaux, car ces derniers, étant amenés à coopérer pour

« livrer le produit final », sont dépendants les uns des autres. De même, les dynamiques de réseau apparaissent dans la proximité géographique : l'interdépendance entre acteurs suppose une organisation territoriale flexible où les réseaux territoriaux possèdent un rôle architectural important dans le renforcement des capacités des acteurs du cluster à s'adapter aux crises systémiques. Par ailleurs, l'aspect réticulaire est aussi observé à l'échelle de la chaîne de valeur du cluster : en effet, c'est dans des branches industrielles proches que des « ponts » entre acteurs peuvent être initiés par le biais d'un réseau pour décloisonner les dynamiques productives et favoriser l'émergence de dynamiques d'innovation.

En se diffusant (spatialement, mais aussi sur les différents ou nouveaux (que l'innovation opère) maillons des chaînes de valeurs), le « produit final » réalisé par les divers acteurs du cluster peut devenir une innovation. Ici l'innovation est appréhendée comme un « processus d'intégration d'éléments qui déterminent et favorisent la dynamique et la transformation du système techno-productif territorial » (Maillat, 2010, p.47). Quand cette transformation territoriale est effective, le cluster renforce sa performance dans l'économie mondiale par la valorisation de ses atouts productifs locaux, mais aussi dans l'économie locale (parfois nationale) par la valorisation de sa relation directe avec le marché global. De fait, le cluster de Porter (1998) est un outil de réorganisation des dynamiques territoriales qui peut accélérer et augmenter les dynamiques d'innovation localisées des acteurs territoriaux. Suscitant un engouement important auprès des décideurs publics par la simplicité d'application même du concept de Porter (1998) aux territoires, de nombreux pays ont cependant cherché à s'approprier le concept de cluster pour que ce dernier puisse répondre aux spécificités organisationnelles et sectorielles des systèmes productifs nationaux. En effet, de nombreux points demeurent flous tels la délimitation des frontières spatiales des clusters, le choix des dynamiques sectorielles à valoriser, mais aussi la nature des relations internes au cluster (réticularité) qui forment de nouvelles dynamiques productives.

1.4. L'appropriation du concept de cluster selon la nature du système productif national : le cas de la Russie

Dans l'objectif de redonner au « local » un rôle important dans la restructuration (ou le rééquilibrage sectoriel) du système productif national¹ et postulant que le pays dispose d'une certaine base d'accumulation de connaissances (acquise sous la période soviétique) valorisable pour transformer son économie (de rente) en une économie de la connaissance et de l'innovation, l'État russe a cherché dès les années 2000 à introduire de nouvelles dynamiques organisationnelles dans le tissu économique local (tels l'intégration aux territoires de « Technoparc » ou le remaniement des « Zones économiques spéciales »). Afin de favoriser l'émergence de dynamiques d'innovation localisées, l'État axe alors sa politique d'innovation sur le soutien à des territoires détenant un potentiel d'innovation dans des secteurs-clés considérés comme prioritaires². À la recherche d'une augmentation de la performance des systèmes productifs locaux des territoires, l'État s'approprie et adapte, dans les années 2010, le concept de cluster de Porter (1998) aux spécificités territoriales russes. À l'initiative du concept de « cluster territorial d'innovation » l'État russe insiste sur la

¹ L'économie russe peut se caractériser par une économie de rente du fait du poids important des secteurs productifs liés à l'extraction et la transformation des ressources naturelles dans la structure de son système productif national.

² Des priorités sectorielles nationales ont été décrétées par le gouvernement russe en 2002. Pour plus d'informations, voir le décret présidentiel du 30 mars 2002 (№ПД-577) « sur les priorités de développement de la science, de la technologie et de la technique de la Fédération de Russie » (<http://archive.kremlin.ru/text/docs/2002/03/30294.shtml>).

dynamique sectorielle du cluster russe : défini comme « la combinaison d'entreprises et organisations (acteurs du cluster) situées sur un territoire limité, et qui se caractérise par la présence : 1. d'un maillon scientifico-productif réunissant les participants du cluster en un ou plusieurs secteurs (branches clés de l'activité économique) ; 2. d'un mécanisme de coordination des activités et de coopération des acteurs du cluster ; 3. d'un effet de synergie s'exprimant par une efficacité économique accrue et les bons résultats de l'activité de chaque entreprise ou organisation grâce à leur haut degré de concentration et de coopération »³, le « cluster territorial d'innovation » doit théoriquement permettre aux territoires russes de provoquer l'émergence de nouvelles dynamiques productives, mais aussi de réduire les asymétries de proximités entre acteurs territoriaux locaux.

Ce processus d'introduction extra-locale verticale de modèles organisationnels ne signifie pas que le « local » (soit les acteurs ou groupes d'acteurs territoriaux locaux) n'est pas inclus dans la gouvernance territoriale (dynamique exogène). En effet, en mettant les territoires en concurrence pour disposer d'un soutien (financier, organisationnel, matériel, etc.) étatique par le biais des « clusters territoriaux d'innovation », l'État intègre le « local » au processus de « construction » territoriale : les territoires intéressés par d'importants flux de financement étatiques ciblés pour soutenir la croissance locale ainsi que leurs activités d'innovation sont ainsi encouragés à proposer des projets (réunissant divers acteurs territoriaux locaux autant privés que publics) de développement territorial local en accord avec les cadres fixés par l'État (ici relatifs à la rédaction de programmes d'État incorporant les « clusters territoriaux d'innovation » aux territoires). Dans ce contexte, l'État se présente comme un acteur-pivot du développement territorial puisque c'est ce dernier qui fixe les critères des projets (soit le type d'acteurs territoriaux, les mécanismes organisationnels, la nature et la forme des projets collectifs, etc.), mais aussi assure des financements étatiques aux territoires pour soutenir des projets de long-terme (favorisant l'émergence d'effets d'entraînements dans des secteurs productifs prédéfinis) que le secteur privé ne peut initier (par manque de financements, mais surtout par manque de stabilité institutionnelle pouvant attirer des flux financiers extra-territoriaux). Dès lors, ce sont les projets communs (englobant divers acteurs territoriaux locaux) proposés (par divers acteurs territoriaux locaux) et leurs retombées économiques et sociales possibles⁴ qui influencent l'État dans la sélection et le nombre des différents « clusters territoriaux d'innovation » répartis sur l'ensemble du territoire russe. En 2013, vingt-cinq sites géographiques sont officiellement sélectionnés sur l'ensemble du territoire de la Fédération de Russie pour devenir des « clusters territoriaux d'innovation »⁵.

³ La définition officielle de « cluster territorial innovant » est proposée par le groupe de travail pour le développement du partenariat privé-public dans la sphère de l'innovation (dirigé par A.N. Klepatsh) sous tutelle de la commission étatique pour les hautes technologies et l'innovation du 22 février 2012, protocole N° 6-AK, <http://cluster.hse.ru/about/terms.php>, traduction G. Achermann.

⁴ Ces retombées économiques et sociales peuvent être perçues à l'échelle locale, c'est-à-dire sur le niveau de l'emploi, la qualité de la formation des travailleurs, l'émergence de nouvelles entreprises, etc., mais aussi à l'échelle nationale, c'est-à-dire sur la dépendance du pays à certains biens d'importation, le rééquilibrage de l'appareil productif national, etc.

⁵ Sources : http://economy.gov.ru/wps/wcm/connect/8b69c0004ca1e280f1ab12ac4184fa/perechen_innovacionnih_klastero_v.pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=8b69c0004ca1e280f1ab12ac4184fa

2. REUNIR, COORDONNER ET HARMONISER LES PROXIMITES POUR INNOVER : LA CONCEPTUALISATION DES « CLUSTERS TERRITORIAUX D'INNOVATION » EN RUSSIE

2.1. Proximités asymétriques dans l'économie russe

Les territoires des économies post-soviétiques sont appelés à développer des initiatives locales de développement territorial pour s'adapter aux crises systémiques (Maurel, 2005). Cependant, la déstructuration des dynamiques organisationnelles de ces territoires par la transition économique des années 1990 a favorisé la perception, chez une grande partie des agents économiques locaux, d'une instabilité institutionnelle territoriale chronique. En effet, « le fait que la construction institutionnelle n'ait pas été considérée comme prioritaire lors des réformes de la transition a abouti à des déformations du système de coordination des anticipations collectives. Cette déformation s'est transcrite en une conventionnalisation du comportement d'aversion à l'incertitude, dont la dollarisation, la fuite des capitaux et la faiblesse du secteur financier représentent d'importants exemples. En effet, les conventions de l'économie du marché ont été définies en se basant sur la faible crédibilité et l'instabilité des institutions. La faiblesse des institutions et l'absence d'une politique spécifique orientée vers la réduction de l'incertitude et l'ancrage des anticipations collectives ne permettent pas à l'heure actuelle de combler de nombreux retards, en particulier en matière de financement de l'investissement » (Kharchenko-Dorbec, 2006, p.10-11). Cette perception d'instabilité institutionnelle a tendance à perdurer dans le temps : les agents économiques ne cherchent pas ou plus à initier collectivement de nouvelles dynamiques productives sans avoir des garanties que toute tentative de bifurcation (institutionnelle) territoriale ne soit pas vaine (ou ne profite qu'à une minorité). La reconnaissance de garanties institutionnelles par une majorité des acteurs territoriaux locaux nécessite un laps de temps relativement long et ne suffit pas toujours pour initier de nouvelles dynamiques territoriales (organisationnelles, institutionnelles, cognitives, etc.) (Yefimov, 2003 ; Maurel, 2005).

Mais si la transition économique des années 1990 a accru rapidement l'instabilité institutionnelle des dynamiques territoriales locales, elle a aussi parallèlement contribué à l'émergence d'importantes opportunités entrepreneuriales. La conjonction de ces deux phénomènes a entraîné dans les territoires post-soviétiques l'émergence de dynamiques oligarchiques (Nougayrède, 2005) autant à l'échelle nationale que régionale. Mais la captation des atouts productifs locaux par un oligopole et ses faibles externalités territoriales est aussi possible parce que les acteurs locaux peinent à intégrer les dynamiques de gouvernance locale : les relations inter territoriales, et plus précisément Centre-régions (appelées aussi Moscou-régions), sont mobilisées par les décideurs publics locaux pour bénéficier de flux financiers importants et abandonner la responsabilité de la « construction » territoriale aux acteurs extra-territoriaux (ceux du Centre). En effet, si pour certaines régions, l'objectif est de minimiser leurs atouts productifs pour limiter leur contribution au budget fédéral (soit par exemple les importants volumes de ressources naturelles valorisables), pour d'autres, il s'agit de maximiser leurs « handicaps » productifs (car héritées de la période soviétique) pour bénéficier d'aides financières supplémentaires du budget fédéral⁶ (Tirapolsky, 1994 ; Royer,

⁶ La première loi fédérale de Russie (après la dislocation de l'URSS) sur l'autonomie locale (Loi du 28 août 1995, N154-Φ3, sur « les règles organisationnelles de l'autonomie locale de la Fédération de Russie ») bien que cherchant à renforcer le « local » face à un pouvoir régional (plus précisément celui des gouverneurs) exploitant les relations Centre-régions pour sous-estimer ou sur-estimer le poids socio-économique des régions dans le système productif national, n'a pas eu l'effet escompté. En effet, « face à un pouvoir central trop faible, les sujets de la Fédération, à qui revenait le droit exclusif de former les collectivités locales, ont fait de l'autonomie locale

2002 ; Buffet, 2013). Cette stratégie de la part des élus locaux rejoint souvent celle de l'oligopole régional qui n'est plus à proprement parler « local », car s'étant relocalisé dans la plupart des cas à Moscou (pour influencer la politique régionale à l'échelle fédérale). En effet, en se rapprochant géographiquement des instances étatiques fédérales, l'oligopole régional, propriétaire des grandes entreprises régionales (relevant bien souvent du secteur de l'extraction et de la transformation des ressources naturelles), a, par des mécanismes de lobby économiques et politiques, basé la stratégie de développement de ses actifs productifs sur l'assouplissement des coûts administratifs et fiscaux d'accès aux marchés internationaux favorisant le développement de stratégies de « reproduction / modernisation » de l'appareil productif (Durand, 2004) au détriment d'une stabilisation des dynamiques institutionnelles locales. De fait, si une majorité des acteurs territoriaux locaux (individus, organisations, petites et moyennes entreprises, etc.) ne sont pas invités à participer directement à la gouvernance locale (phénomène d'exclusion), c'est que les territoires des économies post-soviétiques sont d'abord intégrés à des dynamiques de développement territorial local / Centre puis seulement dans un second temps à des dynamiques de développement territorial local / global.

Dans ce contexte d'instabilité institutionnelle couplée à des stratégies de déterritorialisation de la part des acteurs territoriaux détenant d'importantes entreprises « motrices » (visant avant tout à exploiter des externalités pécuniaires), le système des proximités territoriales (géographique, organisationnelle, cognitive) à l'échelle locale fait état d'un manque de cohésion. La localisation de l'oligopole régional à la fois à l'échelle de Moscou et du « local » montre que les acteurs territoriaux n'étant pas localisés au même endroit géographiquement parlant, initient des stratégies collectives avec des modes opératoires (organisationnels) différents (intégrant la dynamique Centre-régions ou non), à l'origine d'une pluralité de champs cognitifs qui ne se recoupent pas forcément (du fait des décalages organisationnels des acteurs territoriaux). Dans l'objectif de multiplier les dynamiques d'innovation localisées, l'État doit pouvoir renforcer la cohésion du système de proximités émergeant des dynamiques territoriales locales. Dans ce contexte, tout l'enjeu du processus d'intégration des « clusters territoriaux d'innovation » aux territoires est de reconfigurer les proximités du « local ».

Dans l'économie post-soviétique russe, de nouveaux phénomènes d'« inégalités face à l'espace » (Caron & Torre, 2006) induisant des rapports asymétriques entre acteurs (et agents économiques) territoriaux relatifs à la proximité géographique sont apparus avec la transition économique des années 1990. Dans les faits, il n'est pas possible de nier des phénomènes d'inégalités « face » à l'espace dans les économies centralement planifiées (ici l'économie soviétique), mais ces derniers s'avéraient dépendre d'une tout autre configuration. Pour ce qui est de la proximité cognitive, n'étant alors pas toujours en inadéquation avec le type de transition économique initiée en Russie (c'est-à-dire dans un laps de temps relativement court)⁷, elle demeure à l'origine du renforcement des dynamiques de réseau des agents

une simple extension du pouvoir étatique régional. A de rares exceptions près, les gouvernements autonomes locaux furent dans l'incapacité de développer leurs autonomies budgétaires, des coopérations intercommunales ou même de disposer de leurs biens communaux » (Buffet, 2013, p.74). Dans ce contexte, le nouveau code civil, adopté en 2001 sous le gouvernement Poutine, cherche à inverser cette tendance en permettant au Centre de collecter 60% des impôts des régions tout en privant ces dernières des revenus de la TVA et de l'impôt sur le chiffre d'affaires (Royer, 2002, p.89).

⁷ Yefimov (2003) insiste sur l'importance du jeu des institutions dans les dynamiques de transition économique : « la déstabilisation institutionnelle va de pair avec la continuité institutionnelle. C'est une façon de se protéger contre l'arrivée du chaos total. Si de nouvelles règles adéquates ne sont pas introduites ou ne sont pas maintenues par l'Etat, les hommes s'accrochent aux règles dans le cadre desquelles ils sont habitués à fonctionner. Et si cette

économiques pour réduire l'accroissement de l'instabilité institutionnelle post-transitionnelle (et caractéristique de l'économie post-soviétique russe). Concernant la proximité organisationnelle, la transition économique a déstructuré les dynamiques organisationnelles pré-transitionnelles. Si certaines dynamiques organisationnelles ont par la suite été réintégrées (comme ici celles de la gouvernance territoriale Centre-régions), c'est en grande partie par le biais de l'État et non par les acteurs et/ou agents économiques territoriaux. Enfin, pour ce qui est de la proximité géographique, les acteurs locaux l'ont en quelque sorte, pour reprendre l'expression de Torre (2009), « subie » avec la transition économique : en effet, les activités sectorielles et productives se sont imposées de façon aléatoire aux agents économiques territoriaux (soit en fonction de leur position géographique, mais aussi de leur position hiérarchique dans l'appareil productif soviétique au moment de la transition économique).

2.2. L'intégration d'un « cluster territorial d'innovation » et les dynamiques régionales en Russie : de l'initiative étatique inclusive à la persistance de l'asymétrie des proximités

Bien qu'encouragés à s'intégrer dans les dynamiques local/global avec la transition économique des années 1990, les territoires de l'économie post-soviétique russe n'ont, pourtant dans les faits, jamais vraiment disposé d'une « certaine autonomisation et auto-organisation » (Leloup & al., 2005) territoriale. Car même si l'objet des compromis entre le Centre et les régions ne concerne plus les mêmes variables⁸, les relations de pouvoir propre aux dynamiques Centre-régions ont continué d'influencer les trajectoires évolutives des territoires. En ce sens, toutes dynamiques de transformation territoriale dans l'économie post-soviétique russe ont été plus ou moins initiées par l'État, et plus précisément le Centre (Moscou). Si certaines initiatives locales (nouvelles coordinations territoriales initiées par des entreprises et/ou organisations « motrices ») ont bien été initiées par des acteurs territoriaux locaux pour valoriser le « réservoir » de connaissances acquis pendant la période soviétique, l'instabilité institutionnelle des dynamiques territoriales régionales a cependant limité la concentration des flux de personnes, de connaissance, d'investissement, etc. (phénomènes de polarisation). De fait, c'est l'État qui s'est progressivement imposé comme acteur territorial pivot du développement territorial. Dans les années 2000, les rapports de force Centre-régions ont été légèrement modifiés par le nouveau gouvernement (de Vladimir Poutine) pour laisser émerger un processus de recentralisation territoriale limitant les pouvoirs des administrations locales sur leurs mécanismes de régulation locale (Mendras, 2008). Gelman (2007) parle de « *nouveau centralisme* » (p.108) pour caractériser ce processus de restructuration organisationnelle (administrative) territorial. En ce sens, l'affirmation du « local » dans l'économie post-soviétique russe ne se traduit pas par une initiative locale, mais par une initiative extra-locale (soit la politique territoriale d'innovation) invitant les acteurs locaux à saisir une opportunité pour valoriser collectivement leurs atouts territoriaux.

À l'échelle des territoires, si l'instabilité institutionnelle des dynamiques locales ne diminue pas significativement avec le renforcement de l'activité étatique dans l'économie russe, l'État, pour sa part, retrouve sa capacité à impulser fortement de nouvelles dynamiques territoriales et (re)donne aux infrastructures étatiques locales plus de poids dans la gouvernance locale. Dès lors, il s'agit pour le tissu réticulaire local d'intégrer non pas un nouvel acteur, mais un acteur (re)devenu « moteur » du développement territorial, soit l'État (voir Encadré n°1). Une intégration réussie (c'est-à-dire renforçant la cohésion des proximités à l'origine de

force de l'habitude s'additionne aux intérêts des groupes sociaux, la continuité institutionnelle est garantie » (p.139).

⁸ Si dans l'économie centralement planifiée soviétique, c'était les objectifs fixés par le plan qui étaient négociés, dans la « nouvelle » économie de marché, ce sont les sommes alloués aux budgets régionaux.

dynamiques d'innovation localisées) repose à la fois sur la capacité de l'État (plus précisément le Centre) d'inclure une majorité d'acteurs territoriaux dans les projets de développement local, mais aussi que les acteurs locaux puissent renforcer et augmenter leur capacité à innover au travers des projets collectifs formulés dans les programmes d'État. De fait, le processus d'intégration d'un modèle organisationnel extra-territorial est une étape décisive dans l'émergence de nouvelles dynamiques de proximités (renforçant la cohésion des proximités à l'échelle locale pour favoriser de nouvelles dynamiques productives locales).

Encadré n°1 : Le processus d'intégration de « clusters territoriaux d'innovation » aux territoires de l'économie russe : une étude de cas dans les territoires de Novossibirsk et Tomsk (Sibérie occidentale)

Les territoires de Novossibirsk et Tomsk faisant partie de la sélection des « clusters territoriaux d'innovation » opérée par le gouvernement russe en 2013, les programmes proposés par les régions ont proposé de soutenir divers systèmes productifs locaux⁹. Avec pour objectif initial (fixé par l'Etat) d'intégrer uniquement des acteurs territoriaux étant liés entre eux par un secteur productif commun, les « clusters territoriaux d'innovation » sont, à l'origine, des modèles organisationnels relevant d'un secteur productif en particulier. Pourtant le gouvernement russe a pris la décision de façon unilatérale de « fusionner » deux secteurs productifs distincts. La décision de réunir deux secteurs productifs (soit les technologies de l'information et les biotechnologies / biopharmacies ainsi que l'équipement matériel médical dans le cas de Tomsk) dans un seul programme étatique n'a pas été le résultat d'un consensus entre acteurs locaux, la décision a été prise à l'échelle fédérale. L'enquête de terrain¹⁰ a permis de mettre en évidence un sentiment de « malaise » entre les acteurs du « local » et ceux du Centre : bien que les exigences de l'État (le Centre) envers les acteurs locaux étaient de rédiger à l'origine une proposition de programme étatique réunissant différents acteurs territoriaux autour de projets d'une seule filière en particulier, dans la version finale validée par l'Etat, deux filières sont réunies. L'État (le Centre) s'est justifié par le fait qu'il avait choisi deux clusters réunis dans un programme d'État. De nombreux acteurs territoriaux locaux interrogés dans le cadre de l'enquête à Tomsk et à Novossibirsk (autant dans les infrastructures publiques ou para-publiques que dans les organisations privées) ont reconnu leur incapacité à comprendre la logique de long-terme d'une fusion de deux filières relativement distinctes dans un seul et même programme étatique sans consultation ni justification auprès des acteurs locaux concernés. Les projets communs (englobant théoriquement une pluralité d'acteurs territoriaux locaux), censés être le socle structurel de l'émergence des clusters territoriaux d'innovation à Novossibirsk et à Tomsk, n'ont réuni qu'une minorité d'acteurs locaux créant pour de nombreuses entreprises locales ayant participé à la rédaction des propositions des programmes d'Etat un sentiment d'avoir été exclus arbitrairement de la gouvernance locale.

Au regard de l'enquête empirique ci-dessus, le processus de rédaction du programme d'État a permis de tendre vers un renforcement de la cohésion des proximités. En effet, une majorité

⁹ A Novossibirsk, les acteurs locaux ont proposé de soutenir les secteurs productifs des technologies de l'information, des biotechnologies et la biopharmacie, des technologies électroniques de puissance, de l'industrie des céramiques, et de l'industrie énergétique chimique. A Tomsk, les acteurs locaux ont proposé de soutenir les secteurs productifs des technologies de l'information et, des biopharmacies et de l'équipement matériel médical.

¹⁰ L'enquête de terrain (de type qualitative) menée en 2015-2016 dans les territoires de Novossibirsk et Tomsk a été réalisée auprès de 60 personnes intégrant la gouvernance locale relative aux « clusters territoriaux d'innovation » (33 à Novossibirsk et 27 à Tomsk). L'objectif de cette enquête était d'appréhender les dynamiques de coordination du « cluster territorial d'innovation » et d'observer comment l'intégration du « cluster territorial d'innovation » au territoire peut augmenter la compétitivité des entreprises locales.

d'acteurs territoriaux locaux concernés (c'est-à-dire selon leur secteur productif et/ou leur rôle dans l'organisation territoriale) localisés sur un même territoire (proximité géographique) se sont réunis pour proposer divers projets collectifs intégrant divers acteurs territoriaux (proximité organisationnelle) sur la base de repères institutionnels communs (proximité cognitive). Cependant, la décision de l'État de changer unilatéralement les règles dans la formalisation des « clusters territoriaux d'innovation » une fois les dynamiques de concertation locale achevées a eu pour conséquence de déstructurer cette cohésion des proximités embryonnaire (voir Encadré n°1).

2.3. Les stratégies d'adaptation des acteurs territoriaux à l'asymétrie des proximités

La recherche d'une « harmonisation » des proximités par les décideurs publics pour révéler et valoriser des dynamiques d'ancrage territorial (sous-entendant des atouts productifs territorialisés) n'est pas toujours synonyme d'intégration croissante des acteurs territoriaux dans la gouvernance locale. Beuret (2006) remarque à juste titre que dans certains cas (en particulier dans les pays du Sud), les dynamiques institutionnelles de la gouvernance locale peuvent autant contribuer à la résolution de problèmes communs que d'exclure une partie des acteurs locaux des jeux de gouvernance territoriale. Dans le cas de la Russie, la gouvernance locale relative à l'intégration des « clusters territoriaux d'innovation » aux dynamiques territoriales russes a autant peiné à inclure l'ensemble des acteurs territoriaux (sous-entendant une exclusion indirecte de certains acteurs productifs locaux), que contribué à initier une nouvelle impulsion au développement territorial (sous-entendant la résolution de problèmes communs mis en lumière dans les propositions du programme d'État). Dans ce contexte, les acteurs productifs locaux, se considérant exclus de la gouvernance locale relative aux clusters territoriaux d'innovation, mais profondément ancrés dans le territoire, ne disparaissent pas des dynamiques de gouvernance territoriale pour autant (processus de désertification ou d'abandon), ils intègrent la gouvernance locale par des dispositifs institutionnels parallèles à la politique territoriale d'innovation mise en place par l'État. C'est ici que les réseaux intra-territoriaux des agents économiques sont particulièrement mobilisés (voir Encadré n°2).

En effet, confrontées constamment dans l'économie post-soviétique russe à l'incertitude institutionnelle des dynamiques territoriales (mais aussi de l'incertitude liée au rôle de l'État (et en particulier de Moscou) dans les trajectoires évolutives des territoires), les entreprises locales ont appris à se coordonner pour initier des réseaux territoriaux qui relaient la gouvernance locale encadrée par des dispositifs étatiques quand cette dernière n'est pas ou plus appropriée pour résoudre collectivement des problèmes considérés comme communs. Car dans un environnement institutionnel instable, ce sont les réseaux qui occupent l'espace et conditionnent les proximités territoriales. En ce sens, la proximité géographique n'est ici plus un prérequis pour que les acteurs/agents économiques territoriaux participent à la gouvernance locale. Comme le remarque justement Torre (2009) à propos de la proximité géographique, « ce sont les actions et les perceptions humaines qui vont lui donner une dimension plus ou moins positive, ainsi que lui conférer une certaine utilité » (p.66). Dans l'économie russe post-soviétique, les actions et les perceptions humaines étant influencées par l'information véhiculant à l'intérieur des réseaux territoriaux (du fait de l'instabilité institutionnelle), la proximité organisationnelle semble difficile à « activer » (Torre, 2009) tellement les multiples réseaux (autant intra que trans territoriaux) fragmentent la construction territoriale.

Cela ne signifie pas que les réseaux intra-territoriaux s'opposent à la gouvernance locale initiée par l'État, cela signifie qu'ils permettent aux acteurs de redéfinir leurs « stratégies

collectives » (Astley & Fombrun, 1983) pour s'adapter aux nouvelles configurations territoriales. Gallego-Bono & Lamanthe (2008) distinguent les « stratégies réactives » des « stratégies pro-actives » des acteurs territoriaux (p.111). Les premières sont la réponse non coordonnée des acteurs territoriaux locaux aux transformations territoriales alors que les secondes sont des stratégies collectives englobant autant les acteurs territoriaux locaux que trans-territoriaux participant conjointement à la réorganisation des dynamiques territoriales pouvant forger de nouvelles compétences et nouvelles ressources territorialisées. Dans le contexte russe, ces deux types de stratégies se recoupent et défont la proximité organisationnelle des acteurs locaux (voir Encadré n°2). En effet, les acteurs territoriaux de l'économie post-soviétique russe, se distinguant autant par leur poids dans la gouvernance territoriale qu'aux réseaux qu'ils intègrent, mobilisent différemment les proximités et déstructurent volontairement la cohésion des proximités à l'oeuvre dans le milieu innovateur : certains réseaux territoriaux peuvent se constituer pour freiner les dynamiques d'instabilité institutionnelle (stratégies d'anticipation), d'autres pour initier de nouvelles dynamiques institutionnelles (stratégies de développement collectif), d'autres encore pour accélérer les dynamiques d'instabilité institutionnelle (stratégies d'exclusion de certains acteurs territoriaux de la gouvernance locale). Cependant, les difficultés relevant de l'intégration d'un modèle organisationnel d'initiative extra-territoriale ne sont pas forcément liées à la multiplicité ni la diversité des réseaux territoriaux, mais aux relations qu'ils entretiennent entre eux (par le biais de la gouvernance locale) à l'échelle locale. Il est nécessaire, en effet, que la jonction inter-réticulaire s'opérant à l'échelle locale ait pour objectif de coordonner les proximités existantes et en faire une base d'accumulation mobilisable pour en « construire » de nouvelles afin de tendre vers une « harmonisation » des proximités favorisant l'émergence de milieux innovateurs.

Encadré n°2 : L'impact de la politique des « clusters territoriaux d'innovation » en Russie : étude de cas dans les territoires de Novossibirsk et Tomsk

Dans l'enquête de terrain menée à Novossibirsk et à Tomsk, l'objectif était d'appréhender la motivation des entreprises / organisations locales à participer à la politique territoriale d'innovation, apprécier l'impact de l'intégration du modèle organisationnel des « clusters territoriaux d'innovation » sur les réseaux territoriaux locaux et ensuite d'observer comment les entreprises locales mobilisent leurs réseaux territoriaux pour intégrer la gouvernance locale (dans le cas où elles l'intègrent). L'analyse des informations obtenues de par l'enquête a permis de mettre en évidence les points suivants :

- En interrogeant les entreprises de Novossibirsk et Tomsk sur les motivations qui ont conduit à leur intégration au « cluster territorial d'innovation », nombreuses ont répondu que les liens forts avec certains acteurs territoriaux locaux (par exemple l'association « Sibakademsoft » soutenant les intérêts des entreprises spécialisées dans les technologies de l'information à Novossibirsk, voire de la personne dirigeant l'association) ou l'idée du « au cas où » (c'est-à-dire au cas où des externalités territoriales positives émergeraient du « cluster territorial d'innovation »), voire de mimétisme (pour ne pas être exclus des dynamiques territoriales) ont influencé leur décision. De fait, l'acceptation des règles du jeu relative à la gouvernance territoriale locale s'est formulée sur la base d'un accord tacite entre les différents acteurs territoriaux concernés par la politique des « clusters territoriaux d'innovation ».
- Concernant l'impact de politique territoriale d'innovation sur leur activité productive et d'innovation, les acteurs locaux (entreprises et organisations) ayant été sélectionnés pour intégrer les projets collectifs énoncés dans le programme d'Etat ont mis en avant la possibilité de faire investir l'État dans du matériel ou des infrastructures relatifs à des projets de long-terme. Pour les acteurs locaux n'ayant pas été sélectionnés, les sources des problèmes restent

souvent difficiles à cerner : certaines entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête de terrain considèrent que les solutions ne peuvent émerger du local du fait de la spécificité des relations Centre-régions en Russie ; d'autres préfèrent mettre en évidence l'absence du concept de « propriété » au sens des pays développés et la faible performance du système judiciaire russe ; d'autres insistent sur le manque de réactivité (mais aussi de flexibilité) des acteurs étatiques (administrations locales, universités, instituts de recherche, etc.) traditionnellement englobés dans le processus d'innovation ; enfin d'autres pensent que « le trait culturel russe » (soit l'histoire nationale) joue un rôle négatif dans le développement économique local.

- Dans l'objectif de limiter les dynamiques d'exclusion d'acteurs locaux à la gouvernance locale, les entreprises locales ont cherché à s'adapter en participant à la gouvernance territoriale non seulement à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle fédérale (soit du Centre). Ainsi, de nombreuses entreprises locales de Novossibirsk et Tomsk n'ont pas hésité pas à initier et/ou valoriser des réseaux trans-territoriaux pour ouvrir des filiales ou bureaux d'information dans la capitale. Les externalités sont multiples : d'une part, la différence des montants des contrats entre Moscou et les régions (soit beaucoup plus élevé dans la capitale) ainsi que l'importance des flux de personnes susceptibles de signer ces contrats (Moscou est traditionnellement la « porte » d'entrée pour accéder au marché russe régional ainsi qu'à celui de la CEI) peut significativement augmenter le chiffre d'affaires, et d'autre part, la constitution d'un lobby (politique et économique) à Moscou peut influencer le pouvoir central afin d'assouplir l'accès des entreprises régionales au marché mondial (en modifiant le cadre législatif, juridique et/ou douanier) que dans le choix de soutenir (financièrement et organisationnellement) les régions dans lesquelles ces entreprises sont fortement ancrées.

Au regard des premiers résultats de l'enquête de terrain menée dans les territoires de Novossibirsk et Tomsk, le « cluster territorial d'innovation », présenté aux acteurs locaux comme un modèle organisationnel inclusif ne l'est en fait (en raison de l'importance des dynamiques de réseau) que partiellement : l'introduction des « clusters territoriaux d'innovation » aux territoires a permis à une majorité d'acteurs locaux (intégrés autant dans des réseaux intra et trans-territoriaux) de participer à la rédaction des programmes d'État, mais seule une minorité d'acteurs locaux (très souvent intégrés dans des réseaux trans-territoriaux) a pu profiter des effets directs de la politique territoriale d'innovation.

2.4. La nécessaire intégration de la dynamique de réseau dans la formation de « clusters d'innovation »

En impulsant de nouvelles dynamiques organisationnelles par le biais d'un modèle organisationnel (celui du « cluster territorial d'innovation ») appelant les acteurs locaux à redéfinir leur proximité organisationnelle, il s'agit en effet avant tout de modifier les réseaux territoriaux structurés autour des infrastructures territoriales clés pour que les réseaux plus ou moins informels gravitant autour se recomposent eux aussi, du moins augmentent leurs interactions inter réseaux pour formuler de nouvelles relations territoriales. Cependant, l'initiative intervenant à l'échelle extra-territoriale, les réseaux territoriaux gravitant autour des réseaux territoriaux structurés par l'activité des infrastructures territoriales clés ne sont pas forcément incités à se « calquer » sur la réorganisation des relations en réseau des infrastructures territoriales clés. En effet, ces réseaux territoriaux se révèlent fréquemment être des freins institutionnels à toute volonté extra-territoriale de changement organisationnel local (et de surcroît provenant du Centre, à savoir Moscou) qui sous-entend une « intrusion » dans le tissu local souvent associée par les acteurs locaux au renforcement des dynamiques d'instabilité institutionnelle à l'échelle locale. Dès lors, il s'agit pour l'État d'« activer », voire

de « construire » une proximité organisationnelle autour des projets collectifs locaux en s'introduisant au tissu territorial local comme un acteur pivot relativement puissant du développement territorial pour garantir un certain degré de stabilité institutionnelle.

Cependant, les réseaux intra et trans territoriaux, intégrant l'ensemble de l'architecture administrative étatique locale, se révèlent être autant des « garde-fous » pour la stabilité institutionnelle locale (soit une nécessité pour les acteurs locaux pour anticiper les dynamiques d'instabilité institutionnelle) que de goulots d'étranglement pour les projets de développement territorial de l'État central (soit une stratégie, souvent de court-terme, des acteurs locaux pour bloquer toute dynamique pouvant déstabiliser les dynamiques institutionnelles). De fait, les acteurs locaux, bien que participant à la formulation et à l'intégration du modèle organisationnel (relatif aux « clusters territoriaux d'innovation ») au territoire peuvent rejeter la « greffe » non pas en raison des difficultés à réduire l'asymétrie des proximités (géographique, organisationnelle, cognitive) locales, mais parce que des dynamiques de réseau trans-territoriales privilégiant d'autres formes de proximité (cognitive dans un premier temps puis organisationnelle) n'ont pas été prise en compte dans l'élaboration du modèle. En effet, c'est par une perte de repères institutionnels après la transition économique des années 1990 que la proximité cognitive a peine à devenir le liant entre les proximités géographique et organisationnelle. Mais paradoxalement, l'adaptation rapide des acteurs territoriaux à l'instabilité institutionnelle a renforcé, voire même donné une place excessive à la proximité cognitive dans la coordination des acteurs territoriaux créant un liant porteur de rigidité entre les proximités géographique et organisationnelle. De fait, sur la base d'asymétries des proximités territoriales inhérentes aux dynamiques transitionnelles, se sont créées dans l'économie post-soviétique russe de nouvelles asymétries des proximités à l'origine de dynamiques de « lock-in territoriaux » (Gallego-Bono & al., 2008) dans les jeux de gouvernance locale. Cette seconde dynamique d'asymétries n'est pas la conséquence de la première, elle émerge dans un contexte économique où l'État s'est massivement désengagé de l'activité économique dans les années 1990 et où ce dernier se réintègre par la suite dans les années 2000 de façon non coordonnée et aléatoire dans les dynamiques territoriales.

Si l'intégration de « clusters territoriaux d'innovation » aux territoires russes favorise théoriquement le renforcement de la cohésion des proximités locales, son application est étroitement liée aux dynamiques relationnelles inter-territoriales (et plus précisément Centre-régions). Dans ce contexte, il s'agit pour l'État, dans la conceptualisation d'un modèle organisationnel inclusif, de ne pas sous-estimer les dynamiques de réseau que les acteurs territoriaux mobilisent pour augmenter leur influence dans les jeux de gouvernance locale. Ici, il est possible de distinguer les acteurs productifs locaux ayant toujours disposé de relations fortes avec le centre (soit le plus souvent les grandes entreprises ou entreprises d'État), les acteurs productifs locaux ayant acquis progressivement un ancrage dans d'autres territoires, en particulier celui du Centre (soit le plus souvent les petites et moyennes entreprises possédant des atouts territoriaux spécifiques) et les acteurs productifs essentiellement locaux ne disposant d'aucun ancrage extra-territorial (soit le plus souvent les petites entreprises). L'absence de prise en compte du poids réel des acteurs trans-territoriaux (mais surtout de leur dynamique de réseau) dans le modèle conceptuel des « clusters territoriaux d'innovation » favorise, par effets rétroactifs, un accroissement de l'instabilité institutionnelle des territoires russes ne permettant pas à l'ensemble des acteurs locaux de profiter de dispositifs institutionnels étatiques pour s'approprier le « local ».

CONCLUSION

La formalisation de « clusters territoriaux d'innovation » dans les territoires de l'économie post-soviétique russe montre que la recherche d'un renforcement de la cohésion des proximités territoriales est étroitement liée non pas aux caractéristiques du modèle organisationnel (qu'il soit inclusif ou non), mais au processus d'intégration du modèle aux dynamiques territoriales locales. La multiplicité des réseaux territoriaux (intra et trans-territoriaux) intégrant le local interroge les capacités des acteurs locaux à initier une gouvernance locale opérant une jonction inter-réticulaire productrice d'externalités positives sur les performances des entreprises locales. Le modèle organisationnel des « clusters territoriaux d'innovation », présenté comme un modèle inclusif (puisque l'ensemble des acteurs et groupes d'acteurs locaux est amené à participer à la rédaction des programmes d'Etat correspondant) cache dans les faits de nombreuses difficultés d'application une fois le programme d'Etat adopté par les instances publiques fédérales (Moscou). En effet, le renforcement de la cohésion des proximités qui se met progressivement en place dans la première phase de formalisation du « cluster territorial d'innovation » est remis en cause ensuite par la fragilité conceptuelle du modèle. En effet, les dynamiques de réseau spécifiques aux relations inter-territoriales ont été sous-estimées dans l'élaboration du modèle organisationnel. Dès lors, dans le contexte russe, la gouvernance locale n'est plus exclusivement locale : elle représente le point de recoupement des réseaux intra et trans-territoriaux une fois que l'État ait impulsé de nouvelles dynamiques territoriales.

Fortement ancrées dans le territoire, certaines entreprises russes accèdent directement au marché international sans tenir compte des relations Centre-régions qui caractérisent les mécanismes organisationnels des territoires de l'économie post-soviétique russe. Souvent très innovantes, ces entreprises s'adaptent plus facilement aux crises systémiques que les entreprises ouvertes uniquement sur le marché intérieur. En effet, en plus d'être intégrés dans des réseaux territoriaux locaux (phénomène d'ancrage territorial), ces entreprises (accédant au global) en intégrant ou formulant des réseaux d'innovation. Un réseau d'innovation peut se caractériser par « un ensemble de relations avec des organisations diverses (publiques / privées ; partenaires / prestataires), piloté par un pivot (le porteur de projet) dans le but de valoriser l'invention de ce dernier » (Gardet, 2009, p.34). Ces réseaux d'innovation combinés aux dynamiques territoriales peuvent être conceptualisés comme des réseaux territoriaux d'innovation. Étudier comment ces réseaux territoriaux d'innovation émergent et évoluent dans l'économie post-soviétique russe se révèle être une prochaine piste de recherche pour appréhender leur imbrication dans les réseaux intra et trans-territoriaux. Les multiples proximités (géographique, organisationnelle, cognitive) à l'oeuvre dans ces réseaux territoriaux d'innovation peuvent théoriquement freiner les dynamiques de « lock-in territoriaux » et accélérer l'émergence et le renforcement de milieux innovateurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Astley W-G & Fombrun C-J, 1983, "Collective strategy: social ecology of organizational environments", in *Academy of Management Review*, vol.8, n°4, p.576-587.
- Aydalot P, (eds), 1986, *Milieux innovateurs en Europe*, GREMI, Paris.
- Bagnasco A & Trigilia C, 1993, *La construction sociale du marché, le défi de la troisième Italie*, Cachan, Ed. ENS-Cachan.

- Becattini G, 1990, "The Marshallian Industrial District as a Socio-Economic Notion", in F. Pyke et al., *Industrial Districts and Inter-firm Cooperation in Italy*, International Institut for Labor Studies.
- Bertrand N & Moquay P, 2004, La gouvernance locale, un retour à la proximité, In: *Économie rurale*, n°280, Proximité et territoires, p.77-95.
- Beuret J-E, 2006, *La conduite de la concertation : Pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*, Editions L'Harmattan, Paris.
- Bourcier D, 2007, Gouvernance participative et territoires. In: *Revue Juridique de l'Environnement*, numéro spécial, Le droit de l'environnement en Nouvelle-Calédonie, états des lieux et perspectives, p.151-158.
- Boshma R, 2004, Proximité et innovation. In: *Économie rurale*, n°280, p.8-24.
- Brusco S, 1982, The Emilian Model: Productive Decentralisation and Social Integration, *Cambridge Journal of economics*, vol. 6, p.167-184.
- Buffet J, 2013, L'autonomie locale dans l'interdépendance sous Vladimir Poutine, Du centralisme régional de Leningrad l'utilité sociale des écologues en Carélie, in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol.44, n°2, p.69-108.
- Caron A & Torre A, 2006 « Vers une analyse des dimensions négatives de la proximité », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 7 | 2006, mis en ligne le 10 mai, <http://developpementdurable.revues.org/2641>
- Carlier F, 2006, « Réseaux d'entreprises et dynamiques territoriales : une analyse stratégique. », *Géographie, économie, société*, 2/2006 (Vol. 8), p.193-214.
- Cartier M & Colovic A, 2006, « Coévolution et adaptabilité des réseaux. Études de cas et simulation », *Revue française de gestion*, 5/2006 (n°164), p.119-140.
- Claisse F & Balancier P, 2008, Sociologie des sciences : du principe de symétrie à la notion de traduction, in *Epistémologie de la sociologie, Paradigmes pour le XXIème siècle*, sous la direction de Jacquemain M & Frère B, 2008, Collection Ouvertures sociologiques, Edition De Boeck, Bruxelles, chap.7, p.143-155.
- Colletis G, 2010, « Co-évolution des territoires et de la technologie : une perspective institutionnaliste », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2010/2, mai, p.235-249.
- Courlet C & Pecqueur B, 1991, Systèmes locaux d'entreprises et externalités: un essai de typologie, in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3/4, p.391-406.
- Crevoisier O, 2010, « La pertinence de l'approche territoriale », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2010/5, décembre, p.969-985.
- Douard J-P, Heitz M, 2003, « Une lecture des réseaux d'entreprises : prise en compte des formes et des évolutions », *Revue française de gestion*, 2003/5 (n°146), p.23-41.
- Durand C, 2004, « De la prédation à la rente, émergence et stabilisation d'une oligarchie capitaliste dans la métallurgie russe (1991-2002) », *Géographie, économie, société*, 2004/1, Vol.6, p.23-42.
- Friedberg E, 1993 (réédition 1997), *Le pouvoir et la règle, Dynamiques de l'action organisée*, deuxième édition revue et complétée, Editions du Seuil, Paris.
- Gallego-Bono J, Garnier J et Rolfo S, 2008, La transition des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters, in *Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition ?* 2008, sous la direction de Garnier, Collection Emploi, Industrie et Territoire, L'Harmattan, Paris, Chapitre introductif, p.11-28.
- Gallego-Bono J & Lamanthe A, 2008, Entre « territorialisation » et « de-territorialisation ». Le cas de systèmes agroalimentaires traditionnels, in *Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition ?* 2008, sous la direction de Garnier, Collection Emploi, Industrie et Territoire, L'Harmattan, Paris, Chap.5, p.95-115.
- Gardet E, 2009, « Modes de coordination instaurés par le pivot d'un réseau d'innovation : le cas

- d'un porteur de projet TPE », *Management & Avenir*, 2009/6 (n° 26), p.33-51.
- Garofoli G, 1993, « Economic Development, Organisation of Production and Territory », in *Revue d'Economie Industrielle*, n°64, 2^{ème} trimestre, p.22-37.
- Gelman V, 2007, « Le retour du Léviathan : la politique de recentralisation en Russie depuis 2000 », *Critique internationale*, 2007/1, n°34, p.103-125.
- Gilly J-P & Torre A, 2000, *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris.
- Kharchenko-Dorbec A, 2006, « La transition russe : une interprétation en termes d'incertitude keynésienne », *Strates*[En ligne], n°12, in <http://strates.revues.org/2372>
- Leloup F, Moyart L, Pecqueur B, La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?, *Géographie Économie Société*, 2005/4, Vol.7, p.321-332.
- Leroux I, 2006, « Gouvernance territoriale et jeux de négociation. Pour une grille d'analyse fondée sur le paradigme stratégique », *Négociations*, 2006/2 (n°6), p.83-98.
- Loilier T, 2010, « Innovation et territoire. Le rôle de la proximité géographique ne doit pas être surestimé », *Revue française de gestion*, 1/2010 (n°200), p.15-35.
- Maillat D, 1992, Milieux et dynamique territoriale de l'innovation, *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XV:2 (Summer/été 1992), p.199-218.
- Maillat D, Quevit M, Senn L, 1993, *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*, GREMI, EDES, Neuchâtel.
- Maillat D, 2010, Globalisation, systèmes territoriaux de production et milieu innovateur, in *Penser les territoires, En hommage à Georges Benko*, sous la direction de Cary P & Joyal A, 2010, Collection géographie contemporaine, Presses de l'Université du Québec, Chap. 2, p.37-54.
- Marshall A, 1890, Organisation industrielle : la concentration d'industries spécialisées dans certaines localités. In: *Revue française d'économie*. Volume 5, N°3, 1990, p.155-170.
- Maurel M-C, 2005, Temps de recomposition des territoires ruraux en Europe centrale. Retour sur une expérience de terrain, In : *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Volume 36, n°2, Trajectoires territoriales et économiques, Approches théoriques et méthodologiques, p.5-38.
- Mendras M, 2008, *Russie, L'envers du pouvoir*, Ed. Odile Jacob, Paris.
- Nougayrède N, 2005, « Les oligarques et le pouvoir : la redistribution des cartes. », *Pouvoirs*, 1/2005 (n° 112) , p.35-48.
- Perroux F, 1982, *Dialogue des monopoles et des nations, équilibre ou dynamique des unités actives ?* Presses Universitaires de Grenoble.
- Piore M & Sabel C, 1989, *Les chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple*, Hachette, Paris.
- Porter M, 1998, *The Competitive Advantage of Nations*, New York, Free Press.
- Rallet A & Torre A, 2001, Proximité Géographique ou Proximité Organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation, in *Economie Appliquée*, LIV, 1, p.147-171.
- Rolfo S, 2008, La gouvernance locale comme moteur de l'évolution des territoires, in *Des anciens tissus productifs aux nouveaux clusters : quelle transition ?* 2008, sous la direction de Garnier J, Collection Emploi, Industrie et Territoire, ed. L'Harmattan, Paris, chap.12, p.183-192.
- Royer L, 2002, « De la Russie soviétique à la Russie de Poutine : l'évolution du pouvoir des régions. », in *Hérodote*, 1/2002 (n°104), p.66-91.
- Tiraspol'sky A, 1994, Régions et transition en Russie, In: *Politique étrangère*, N°2, 59e année p.435-454.
- Torre A, 2009, « Retour sur la notion de Proximité Géographique », *Géographie, économie, société*, 2009/1, Vol.11, p.63-75.
- Torre A & Beuret J-E, 2012, *Proximités territoriales*, Editions Economica, Anthropos, Paris.

- Uzunidis D, 2010, Milieu innovateur, relations de proximité et entrepreneuriat. Analyse d'une alchimie féconde, in *Revue canadienne des sciences régionales*, n°33, p.91-102.
- Wilkinson F, 1983, « Productive Systems », in *Cambridge Journal of Economics*, vol. 7, n°3-4, Sept./Dec, p.413-429.
- Yefimov V, 2003, *Economie institutionnelle des transformations agraires en Russie*, L'Harmattan, Collection Pays de l'Est, Paris.